Le petit ESPANESIEN

05 61 81 97 12 mairie.espanes@wanadoo.fr

JUIN 2017

Ouverture : mardi 14h-19h, mercredi 9h-12h, vendredi 8h30-12h30

Dates à retenir:

FETE LOCALE **Les 30 juin, 1 et 2 juillet.**

Dimanche 2 juillet 11h30 dépôt de gerbe aux monuments aux morts suivi de l'apéritif à la salle des fêtes offert par la municipalité.

FERMETURE MAIRIE **- 23 et 28 juin**

- du 15 au 22 juillet inclus et du 12 au 26 août inclus.

Rappels:

- **Pour tout renseignement sur les services divers, généraux, Mme Janson Nathalie, notre secrétaire de mairie saura vous renseigner. N'hésitez pas à la contacter. Pour toute demande, veuillez la valider soit par écrit, soit par mail pour vous assurer que cette dernière soit prise en compte et traitée dans les meilleurs délais.**

- **Le bureau de vote pour les législatives est ouvert les 11 et 18 juin de 8h à 18h (non 19h comme pour les présidentielles) .**

- **Bientôt 16 ans, pensez au recensement! Démarche obligatoire, s'inscrire en mairie.**

- **Les cartes de transport scolaires seront à votre disposition en mairie à partir de la fin du mois d'aout.**

Mais attention, n'oubliez pas avant de vous inscrire sur:

https://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr

ETAT CIVIL

DECES

VIDAL Marcelle épouse THUILIE le 25 janvier 2017 à Baziege

LAGORS Jacques le 20 février 2017 à Muret

SUDIRO Elsa épouse LASSERRE le 20 février 2017 à Pins-Justaret

DAGOU Marcel le 23 février 2017 à Castanet-Tolosan

TONUS Fortunée épouse VALETTE le 19 mars 2017 à Lagardelle-sur -Lèze

Le mot du Maire

Le chantier d'enfouissement de réseau électrique va bientôt être terminé, surtout la traversée du village. Il va rester la mise en place des transformateurs. Nous venons d'apprendre par ENEDIS que le raccordement des transformateurs se fera à partir de fin octobre 2017. Le parking de la salle des fêtes sera remis en état avant la fin juin ainsi que la traversée de la rue du château qui sera remise en état par l'entreprise « colas ». Je vous rappelle que si il y a un problème suite à ce chantier, vous pouvez me contacter et je ferai le nécessaire auprès des entreprises concernées.

Conseils Municipaux et commissions Communales

●Vous pouvez consulter tous les comptes rendus sur le site de la commune. Le site est disponible à l'adresse www.espanes.fr. Vous pouvez vous abonner à la newsletter pour être informé entre autre des nouveaux articles chaque premier du mois.

●Le conseil municipal a le projet d'engager une procédure de reprises de concessions funéraires abandonnées qui sera bien expliquée et qui respectera toutes les conditions prévues . En effet, la concession constatée en état d'abandon, par un procès verbal, notifié aux descendants s'ils sont connus, sera affiché à la mairie et au cimetière.

●PLU: Une annonce (ci-dessous) a été publiée dans la rubrique mentions légales sur la dépêche du midi-31 le 11/05/2017:

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE D'ESPANÈS

Prescription de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 10 avril 2017, le Conseil Municipal d'ESPANÈS a décidé de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sur l'ensemble du territoire communal.

Cette délibération est consultable en mairie le mardi de 14 h à 19 h, le mercredi de 9 h à 12 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

●Les subventions allouées aux associations sont les suivantes : Chasse : 250 € - Gymnastique : 1000 € - Espanès Récré : 4 500 € - Club des ainés de Deyme : 100 € - Les coteaux aux côtés d'Elodie : 150 € - Bibliothèque : 500 €

●Les taxes communales ont été maintenues pour l'année 2017. Elles sont depuis 2014 inchangées :
-Le taux portant sur le foncier bâti est fixé à 3%
-Le taux portant sur le foncier non bâti est fixé à 37,95%
-Le taux portant sur l'habitat est fixé à 7,37%

Bilan de l'exercice comptable 2016

La procédure budgétaire 2016 sur la partie fonctionnement ressort à 153k€ (*) de recettes pour 113k€ de dépenses. Après paiement des charges de crédits, la capacité d'autofinancement net ressort à 15k€ .

Nous pouvons ainsi valider qu'il s'agit d'un exercice comptable remarquable pour notre commune. En effet, nous continuons à améliorer et entretenir nos actifs immobiliers: travaux maison communale rue du Souleilla mais aussi travaux dans l'église…

De plus, le conseil municipal respecte ses engagements en maintenant les dotations aux associations et n'a pas augmenté le taux d'imposition communal en 2016.

Le bilan de qualité va permettre en 2017 de continuer à accompagner nos associations dans leurs besoins de dotations pour continuer à faire vivre notre village, de ne pas augmenter en 2017 la base d'imposition communale afin d'éviter d'impacter le pouvoir d'achat de nos administrés, de faire les travaux de mises aux normes d'accessibilité de la mairie, des travaux sur bâtiments communaux et l'achat d'une tondeuse autoportée pour l'entretien des espaces verts de notre commune. Nous avons aussi budgétisé des travaux d'entretien sur les chemins Barthe-Vidal, Costes, Teyssonnières, l'Epine.

Les finances de notre commune continuent à se consolider, ce qui permet d'appréhender l'avenir de manière plus sereine, nous serons moins dépendant des dotations de l'Etat pour entretenir notre village et accompagner nos associations. … La commission finance

(*) k€ = 1000€

Voies publiques

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

Désormais cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produits phytosanitaires que nous impose la loi.

La municipalité envisage de prendre un arrêté municipal qui prévoirait entre autre que chaque habitant de la commune participe à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, devant de porte, caniveau, etc. en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

Nous comptons sur votre sens civique

Carte Nationale d'Identité (CNI)

Les démarches de délivrance des principaux titres instruits par les préfectures seront désormais plus simple et plus sécurisées sur l'ensemble du territoire français. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du Plan National Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) qui prévoit la mise en place progressive de télé-procédures et la création de Centres d'expertise et de ressources des titres (CERT) chargés de traiter plus rapidement les démarches et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Ce qui a changé pour chacun d'entre nous pour les cartes nationale d'identité: un accueil proposé dans 26 communes de la Haute-Garonne pour le recueil des nécessaires à la fabrication d'une carte d'identité, depuis le 7 mars dernier.

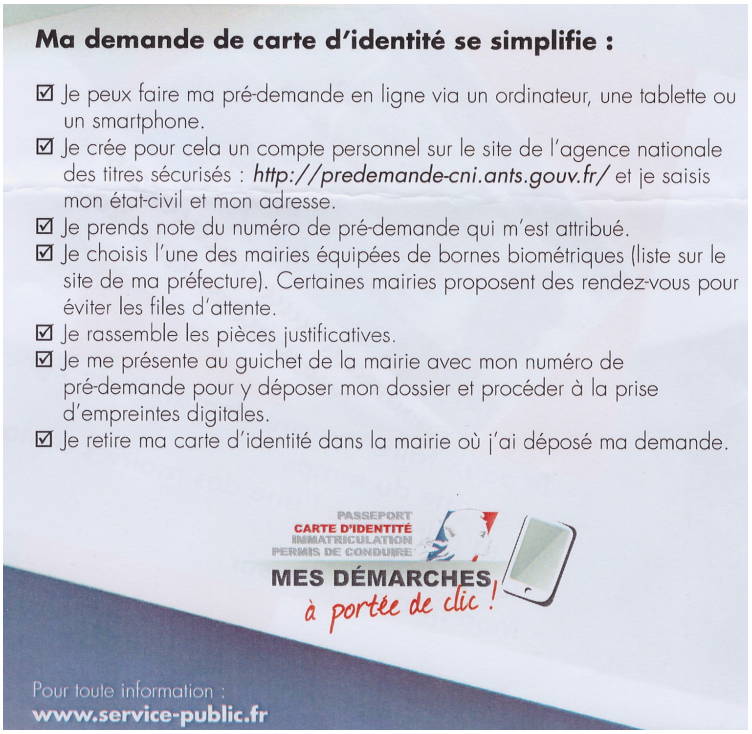

Liste et contacts des communes du département de la Haute Garonne équipées de dispositif de recueil de titres d'identité et de voyage (CNI et passeport)

Communes	adresse	téléphone
Aspet	Place de la République 31160 ASPET	0561884022
Auterive	Place du 11-Novembre-1918 31190 AUTERIVE	0561509670
Bagnères-de-Luchon	23, allée d'Étigny 31110 BAGNERES DE LUCHON	0561946868
Balma	6, avenue François-Mitterrand, BP 33256 31130 BALMA	0561249292
Blagnac	1, place Jean-Louis-Puig 31700 BLAGNAC	0561717200
Carbonne	Place Jules-Ferry 31390 CARBONNE	0561878003
Castanet-Tolosan	29, avenue de Toulouse, BP 82505 31320 CASTANET TOLOSAN	0562717040
Castelginest	Grand place du Général-de-Gaulle, CS 20243 31780 CASTELGINEST	0561377537
Cazères	Place de l'Hôtel-de-Ville, BP 107 31220 CAZERES	0561984600
Colomiers	1, place Alex-Raymond, BP 30330 31770 COLOMIERS	0561152222
Cugnaux	5, place de la Mairie 31270 CUGNAUX	0562207620
Fronton	1, esplanade Marcorelle, BP 3 31620 FRONTON	0562799210
Grenade	Avenue Lazare-Carnot 31330 GRENADE	0561376600
Lanta	2, rue de la Mairie 31570 LANTA	0562188200
L'Isle en Dodon	Place du Château 31230 L'ISLE EN DODON	0561945353
L'Union	6 bis, avenue des Pyrénées, BP 39 31240 L'UNION	0562892289
Montgiscard	17, Grand'rue, BP 29 31450 MONTGISCARD	0534667580
Montastruc-la-Conseillère	Place de la Mairie, BP 49 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE	0561842110
Muret	27, rue Castelvielh, BP 60207 31600 MURET	0561519595
Plaisance du Touch	Rue Maubec 31830 PLAISANCE DU TOUCH	0562135252
Revel	20, rue Jean-Moulin 31250 REVEL	0562187140
Saint-Lys	1, place Nationale 31470 SAINT LYS	0562147171
St-Gaudens	Rue de Goumetx, BP 163 31800 SAINT GAUDENS	0561947800
Toulouse	1 place du Capitole, BP 999 31000 TOULOUSE	0561222922
Tournefeuille	Place de la Mairie 31170 TOURNEFEUILLE	0562132121
Villefranche-de-Lauragais	Place Gambetta 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	

Le 8 mai

Comme chaque année, le 8 mai, jour férié de commémoration, Monsieur le Maire devant la stèle sur le parvis de l'Eglise, rappelle des évènements historiques sur la deuxième guerre mondiale.

En effet, rappelons que le 8 mai 1945, est la date de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe marquée par la capitulation de l'Allemagne.

Après un discours attentivement écouté et une minute de silence, le verre de l'amitié a été partagé par les participants.

Nuisances Sonores

Rappel: extraits d'articles qui émanent de la préfecture de la Haute Garonne sur l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage. Vous pouvez le consulter soit en mairie, soit sur le site de notre commune.

ARTICLE 4°/

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, non soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées, sur le domaine privé, à l'intérieur de locaux ou en plein air, des outils, appareils ou engins bruyants de quelque nature qu'ils soient, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) s'il s'avère nécessaire, pour des raisons techniques impératives dûment démontrées, d'effectuer les travaux considérés en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent.

Les dispositions précédentes ne dispensent pas les personnes concernées de prendre toutes dispositions pour réduire les nuisances sonores qu'elles provoquent pendant la période comprise entre 7 h et 20 h.

ARTICLE 5°/

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (.....) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

ARTICLE 6°/

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Vous trouverez également sur la page suivante l'article 13 du règlement de la location de la salle des fêtes de notre commune sur les nuisances sonores. En effet, la musique qui est autorisée doit respecter un nombre de décibels convenables en évitant aussi la propagation du bruit en particuliers les « basses ». Merci à tous ceux qui respectent ces recommandations.

« Les organisateurs devront éviter que les bruits engendrés par la manifestation ne deviennent gênants aux alentours de la salle.

Après 22 heures : - les déplacements extérieurs devront être effectués dans le plus grand respect d'autrui,
- le volume de la musique devra être baissé.

Toute infraction à cet article pourra entraîner l'arrêt immédiat de la manifestation. »

Les élections présidentielles

Les résultats sur notre commune sont les suivants:

Le 23 avril 2017: Inscrits: 243 * Votants: 227 * Blancs: 0 * Nuls: 3 * Exprimés: 224

Nicolas DUPONT-AIGNAN : 14	Marine LE PEN : 33	Emmanuel MACRON : 70	Benoît HAMON : 14
Nathalie ARTHAUD : 0	Philippe POUTOU : 4	Jacques CHEMINADE : 0	Jean LASSALE : 2
Jean-Luc MELENCHON : 51	François ASSELINEAU : 1	François FILLON : 35	

Le 7 mai 2017: inscrits: 243 * Votants: 207 * Blancs: 16 * Nuls: 6 * Exprimés: 185

Emmanuel MACRON : 144 Marine LE PEN : 41

Botanique … Phytothérapie…

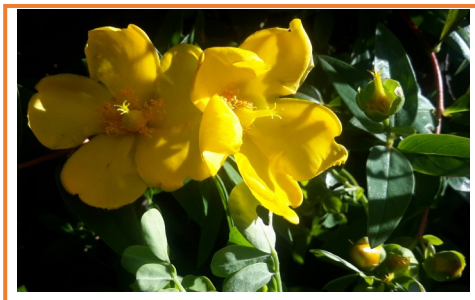

Le Millepertuis

Noms communs : millepertuis, millepertuis perforé, millepertuis officinal, herbe de la Saint-Jean, chasse-diable, herbe aux fées, herbe aux mille vertus, herbe à mille trous, herbe à la brûlure, herbe du charpentier…

Le millepertuis est connu pour ses effets antidépresseurs, même s'il était autrefois considéré comme une plante magique, un "chasse diable". Depuis près de 2 500 ans, il sert à repousser la mélancolie. Calmant, le millepertuis commun, ou millepertuis officinal, est aussi efficace contre l'insomnie, pour favoriser un sommeil réparateur, pour aider dans le sevrage du tabac ou pour soulager des plaies.

Propriétés médicinales:

Utilisation interne: Propriétés astringentes, antiseptiques, analgésiques, anti-inflammatoires, antispasmodiques, sédatives, anxiolytiques, antidépressives, antioxydantes, antivirales.

Utilisation externe: Cicatrisant, antiseptique, analgésique, anti-inflammatoire.

Indications thérapeutiques usuelles Traitement des dépressions légères, des troubles psychosomatiques, des états dépressifs légers ou saisonniers, de l'anxiété, de l'agitation nerveuse. Il améliore la qualité du sommeil et permet de lutter contre les insomnies. Le millepertuis perforé contribue à réduire le stress. Peut être utilisé pour soulager des troubles obsessionnels compulsifs. Atténue les douleurs musculaires telles que les crampes, les névralgies. Traitement des contusions, cicatrisation des plaies et des brûlures du premier degré.

Autres indications thérapeutiques démontrées Réduction des symptômes liés à la ménopause et au syndrome prémenstruel tels que les bouffées de chaleur, les palpitations. Soulage les maux de dents.

Parties utilisées En phytothérapie, on utilise les sommités fleuries et les jeunes feuilles.

Principes actifs Hypéricine (substance contenue dans les fleurs et les bourgeons qui normalise les neurotransmetteurs intervenant dans le changement de l'humeur) ; hyperforine ; tanins ; huile essentielle ; résine molle ; acides phénols ; flavonoïdes ; xanthones (qui agit comme un sédatif antidépresseur).

Précautions d'emploi du millepertuis Il est important de demander l'avis d'un médecin avant d'entreprendre un traitement à base de millepertuis. Il est recommandé de prendre les préparations au cours des repas afin d'éviter des problèmes gastriques.

Des préparations peuvent être réalisées à la maison:

- En infusion : mettre de 2 à 4 g de fleurs séchées dans 150 ml d'eau bouillante durant 5 à 10 minutes. Boire trois fois par jour pour lutter contre les troubles du sommeil.
- Huile de millepertuis : pour les massages et les cataplasmes pour cicatriser les plaies et soulager les brûlures, utiliser une part de plante sèche pour dix parts d'huile d'olive. Appliquer cette préparation sur les parties lésées de une à trois fois par jour. Masser avec cette huile pour soulager les crampes et les névralgies.

Des nouvelles de notre champion *Tir à l'arc...*

La famille Sylvestre était à Allauch au dessus de Marseille, le 21 mai dernier, pour la participation de Bastien au championnat de France , Tir à l'arc Nature qui s'est bien déroulé...

Bastien a retrouvé le chemin des podiums, il fini 2eme, dans la catégorie sénior.

Bravo!

Numéros importants:

● Samu 15 ● Police Secours 17 ● Pompiers 18 ● Centre antipoison 05.61.77.74.47

● Urgences depuis un portable - 112

Nous vous souhaitons un bon, agréable été à tous

TRIBUNE LIBRE DES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE Municipale

Et si vous poussiez la porte de la **BIBLIOTHEQUE !** ... (à gauche de la mairie)

En effet, la bibliothèque a refait le plein!

En mars nous sommes allés à la médiathèque départementale de Labège pour emprunter 400 nouveaux ouvrages susceptibles de contenter petits et grands.

Les petits trouveront, en plus de nombreux albums, des CD de comptines, contes et autres histoires ainsi que quelques DVD.

Pour les ados, quelques séries d'Heroic Fantasy; et pour les adultes, des romans, des BD et des documentaires en tout genre (cuisine, jardin, histoire et société..)

Venez faire votre choix, il y en a pour tous les goûts!

Rappel des horaires d'ouverture:

Le { mardi de 17h à 19h
Le { samedi de 10h à midi, chaque semaine hors vacances scolaires.

Le prêt est gratuit. ☺

ESPANES RECRE

Espanes récré vous propose de poursuivre cette année de festivités !!!!

Début 2017 a vu la désormais traditionnelle soirée vins et fromages ravir les épicuriens que nous sommes et le mois d'avril a vu le succès de notre première soirée moules frites .....

Nous nous consacrons désormais à la préparation de notre fête locale pour que petits et grands puissent profiter au maximum des animations proposées.

Cette année au programme :

Pique nique du village le vendredi soir avec concert rock (deux groupes locaux), venez nombreux partager un moment convivial, (amenez vos couverts).

Samedi : animations pour enfants, manège , château gonflable géant. L'après midi animation escalade , mur encadré par un professionnel, pour tous les âges !!!!!!

Repas paella en soirée animée par une bandas ambiance assurée !!! , concert avec le groupe gecko et notre feu d'artifice qui s'embellit chaque année !!!!

Dimanche midi, apéritif de la mairie et après midi, jeux de boules .....

Nous vous attendons nombreux encore cette année !!!!!

Si vous avez un peu de temps, venez nous aider à monter les tentes, merci d'avance !!!

L'équipe d'ESPANES RECRE

Gymnastique Volontaire Espanès

La saison de Gymnastique 2016-2017 s'achèvera le 28 juin prochain.

A cette occasion, les sportifs se réuniront pour partager un moment de détente bien mérité autour d'un pique-nique. Cette année nos adhérents viennent aussi bien d'Espanès que de Montbrun, Aureville, Clermont et même Lacroix-Falgarde.

Les cours reprendront en septembre :
Les lundis de 18h30 à 19h30 et les Mercredis de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes.

Depuis plus de 20 ans, la GVE propose des cours variés à ses adhérents :
Exercices de Pilates, de renforcement musculaire, step... mais toujours dans la bonne humeur !
N'hésitez pas à nous rejoindre pour é cours d'essai.

Pour plus de renseignements, contactez Mme MUSSO au 06 18 07 40 90

Directeur de la publication: Monsieur René BAUDOUIN

Rédaction, conception et mise en page:
Nathalie JANSON, Isabelle FABIAU, Isabelle PAUMARD, Stéphanie POUJET, Yann SCHORNOZ

Imprimeur MAIRIE d'Espanès , dépôt légal à la Préfecture de la Haute-Garonne.